L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 7 JUILLET 1885.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE PARANTA
Coin Bourbon et Orléans.
A cinq minutes de marche de la rue du Canal.
Semaine commençant lundi, 6 juillet.
Débuts à la Nile-Orléans de
Howard & Whitney's Ramblers,
La grande comédie musicale
THE BOARDING SCHOOL,
Avec chants nouveaux, danses, etc.
Matinée, mercredi, samedi et dimanche.
Entrée, 10 cents.
5 juil—

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A louer—Une belle maison en bois, à Covington, bien convenable pour une grande famille ou un hôtel, et très bien située au Bogue Falia River, conditions raisonnables. A. Thomson & Co. 28 rue North Peter. 4 juil—1m

A VENDRE.

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 21 juin—1m

A vendre—La résidence en briques No. 210 rue Royale. S'adresser à Henry O'Connor, 77 rue Carondelet. 1 Djuin—1m

A vendre, à son marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille 20 c.—

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou
127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Meilleur marché que tous les autres
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 14 JUILLET 1885.
Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER
PIANOS!
Ce stock ne sera pas vendu aux autres ventes qui auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE.
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.
Les pianos parfaitement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues
droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adresser-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.
Déballage d'Articles de Printemps
AUJOURD'HUI,
—CHEZ—
GODCHAUX.
NOUVEAUTÉS
—EN—
VETEMENTS
—POUR—
Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,
Aux Prix les Plus Réduits.
Un dictionnaire de poche de Webster sera donné à chaque acheteur.
LEON GODCHAUX,
81, 83 et 85 rue du Canal.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
Des échantillons et les indications pour prendre ses propres mesures sont envoyés franco, gratuitement, dans toutes les parties de l'Etat. 16 avril.
Elixir Oriental.
L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés reconnues très utiles dans les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les lourdeurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son emploi régulier il ramène la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les coliques de foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.
Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre ; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.
Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.
M. Tardos.
Cher modèle— Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et je recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.
E. S. LEWIS, M. D.
J'ai fait usage expérimentalement du Cordial Stomachique de M. Tardos et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans les cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.
D. C. HOLLIDAY, M. D.
Certificat de Mlle Angela Casanave.
Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Après avoir consulté nombre de praticiens et m'en trouver de bien, et de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique ; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quelque temps et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.
ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.
J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.
LEON FERRIER, M. D. P.
L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'il a obtenus les personnes qui étaient souffrantes de dyspepsie, qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préservera aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.
L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse : et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. A ses certificats des nombreux docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici :
"Je certifie que les produits que j'ai prescrit L'Elixir Oriental dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.
"W. R. MANDEVILLE, D. M.
"483 rue Magazine."
On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.
Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une maladie digestive.
MME REBECCA SNEAD.
Rue Trémé 246.
Nouvelle-Orléans, 1885.
DÉPOT GÉNÉRAL,
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans.
Vente en gros et au détail.
M. J. VERGNOLLE,
Et chez 55 Decatur.
12 avril—

L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G.
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 14 JUILLET 1885.
GROS LOT
$75,000
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.
Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
plus de renseignements, écrire ou envoyer mandats.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 en plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. L. Nevers vs J. H. Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,466.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-dessous décrits, le SAMEDI 18 juillet 1885, à 12 heures P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de briques, bouillons, bois, fer, etc., maintenant au pied de la rue Robin, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7,14,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

221 sacs de café.

Smith Bros. de Cuba vs R. DeLeon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 14,516.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 18 juillet 1885 à 10:30 a. m., des propriétés ci-après décrites, savoir :

221 sacs de café provenant du steamer City of Dallas, maintenant à mon entrepôt, rue Ste. Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

A vendre en lots au gré des acquéreurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juillet—7,14,15,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de papeterie.

Veuve Lucy B. Armstrong vs. Armstrong & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,461—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 20 juillet 1885, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le contenu, les installations, marchandises, stock, etc., de la papeterie, située au No. 60 de la rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—7,14,8,19

ANNONCE JUDICIAIRE

Benjamin J. Montgomery vs. Edward Balding

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,600—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1885, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Rousseau, Cadiz et Pontchartrain, et désigné par les numéros 1 et 2 de la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-six pieds onze pouces et neuf lignes plus ou moins entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Charles H. Reed et als par un acte passé par devant J. R. Winchester, alors notaire de cette ville, le 1er mai 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—10,23,30—juil 7,14,18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Félix Tarranto.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14 748—Division A—Attendu que Mme veuve Félix Tarranto a présenté une pétition à l'effet d'obtenir l'air des lettres d'administration dans la succession de feu Félix Tarranto, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEHAN
Greffier.
7 juil—7,11,16

Succession de David Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,095—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau de distribution présenté par Mme Mary Smith, veuve de David Stewart, administratrice de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEHAN,
Greffier.
2 juil—7,10

Successions de M. et Mme Thomas H. Kennedy consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12 851—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les comptes provisoires présentés par Mlle Lizzie Ada Kennedy et Thomas Kennedy, administrateurs et exécuteurs testamentaires de ces successions, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEHAN,
Greffier.
2 juil—7,10.

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons vs. Leurs Créanciers. } No. 13,573. Division B.

QU'UNE assemblée des créanciers de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, O. F. Terry & W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite société sont adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, sera tenue au bureau de l'Adjudicataire, sur les lieux ci-dessous décrits, le SAMEDI 18 juillet 1885, à 11 heures du matin, pardevant Jos. D. Taylor, notaire en cette ville, à l'effet d'autoriser le syndic dans cette affaire (Thomas Duffy, shérif civil) à louer la Société appartenant aux insolvables, pour telle durée et aux conditions et termes à crédit ou au comptant seront vendues les propriétés foncières appartenant aux insolvables.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. R. Douglas. } No 14,586
Ses Créanciers. } Division —

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du peintre-maître John Reginald Douglas soit et est acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Albert J. Rightor, Esq., notaire, en cette ville, JEUDI, le 9ème jour de Juillet 1885, à onze h. M. afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour être ensuite, et en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit John Reginald Douglas soient suspendues, et que James D. Coleman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1885.

(Signé) A. L. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Louise Carron vs. Ses créanciers. } No 14,773. Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Mme Louise Carron, veuve de feu Pierre Jacob, soit et est par le présent acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert J. Kerr, notaire en cette ville, lundi, le 13me jour de juillet, 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et d'être un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Krebs & Schwarz vs. leurs Créanciers. } No. 14,613. Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires Krebs et Schwarz et Jacob Krebs et Dominick Schwarz, individuellement et comme membres de la raison sociale, soit acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, Lundi le 13ème jour de juillet 1885, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens des personnes de dits pétitionnaires soient suspendues, et que Ernest Maas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, le 8 juin 1885.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,

JAMES D. RANKIN, député greffier.
10 juin—8f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

William S. Nicholson & } No. 14,647.
W. S. Nicholson & Co. vs. Leurs Créanciers. } Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires William S. Nicholson individuellement et comme membres de la société commerciale de W. S. Nicholson & Cie et du dit W. S. Nicholson & Cie, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers de William S. Nicholson et W. S. Nicholson & Cie soit tenue et convoquée pardevant Alphonse Barnett, Esq., notaire en cette ville, MARDI, le 14ème jour de juillet 1885, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de la dite société et du dit William S. Nicholson, conformément à la loi, et pour élire un syndic pour la dite raison et du dit Nicholson, et pour agir sur sa demande de décharge, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire William S. Nicholson individuellement et comme membre de la dite raison sociale W. S. Nicholson & Cie et contre les propriétés de la dite raison de W. S. Nicholson & Cie soient suspendues, et que James D. Coleman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 juin 1885.

(Signé) H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
12 juin—12,18,24,30—juil 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence F. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,932—En vertu d'un ordre de vente, en date du 1er juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 juillet 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Calliope, anciennement Duplantier, Camp et Poeyfarré, mesurant vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes, conformément à un plan de A. G. Blanchard, voyer, en date du 21 novembre 1850 et annexé à un acte passé pardevant J. Foulhouze, notaire, le 26 décembre 1850. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies et avantages qui s'y trouvent.

Etant la même propriété que feu Lawrence F. Barrett a acquise de Thomas Duffy, Shérif civil de la paroisse d'Orléans, et vendue par le dit Shérif en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et transférée à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 11 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1—15 Cinq certains terrains situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Poeyfarré, Fourcher et Duplantier, maintenant rue Calliope, désignés par les Nos. 7, 8, 9, 10, Deux, Trois, Quatre et Cinq sur un certain plan, nouvelle numérotation, dressé par Joseph Pilié, voyer, le 25 janvier 1841, et annexé à un acte de vente en l'étude de Félix Grima, notaire, en date du 9 mars 1841, du même jour. Lesquels dit lot mesure vingt pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large, ouverte dans la rue Annonciation à la rue Fourcher et en commun avec les autres propriétés, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que feu Lawrence F. Barrett a acquise de la succession de Wm Harris par acte passé pardevant W. W. J. Castell, notaire, en date du 21 juillet 1871.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois, désigné par le numéro deux du dit îlet, mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville, même mesure dans le fond sur une profondeur de cent trente pieds, entre lignes parallèles ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même lot de terre que feu L. F. Barrett a acquis de L. Duffy, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 novembre 1872, le dit L. Duffy a droit à l'usage de la dite propriété jusqu'au 23 août 1886, sans frais.

Termes et conditions—Le tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec billets d'acquéreur ou les acquéreurs, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir date de la vente jusqu'à paiement final garanti par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur les propriétés vendues avec la clause de non aliénation et cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ci-après. Les bâtisses et améliorations seront assurées par l'acquéreur en les acquéreurs et la police transférée au vendeur ou porteur des billets ci-dessus. Les acquéreurs ou les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles de l'année courante de 1885 en sus du prix de son adjudication.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 juin—4, 11, 18, 25—2, 7 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Freret vs C. Cavarec, Son & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,514—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 7 juillet 1885, à 10 heures a. m., des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un lot de champagne, vins, liqueurs, emplacement du bar, ameublement, ustensiles et objets, maintenant à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de propriétés de valeur, dans le premier district de cette ville, désignées par les

Nos. 266, 268, 270, 272, 274 et 276 rue Magazine.

Nos. 174, 176 et 178 rue Carondelet.

et Nos 110 et 112 rue Carondelet.

Dans l'affaire de la
Sun Mutual Insurance Company
versus
Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,296—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 11 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1—15 Cinq certains terrains situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Poeyfarré, Fourcher et Duplantier, maintenant rue Calliope, désignés par les Nos. 7, Deux, Trois, Quatre et Cinq sur un certain plan, nouvelle numérotation, dressé par Joseph Pilié, voyer, le 25 janvier 1841, et annexé à un acte de vente en l'étude de Félix Grima, notaire, en date du même jour. Lequel dit lot mesure vingt pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large, ouverte dans la rue Annonciation à la rue Fourcher et en commun avec les autres propriétés, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que feu Lawrence F. Barrett a acquise de la succession de Wm Harris par acte passé pardevant W. W. J. Castell, notaire, en date du 21 juillet 1871.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois, désigné par le numéro deux du dit îlet, mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville, même mesure dans le fond sur une profondeur de cent trente pieds, entre lignes parallèles ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant le même lot de terre que feu L. F. Barrett a acquis de L. Duffy, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 novembre 1872, le dit L. Duffy a droit à l'usage de la dite propriété jusqu'au 23 août 1886, sans frais.

Termes et conditions—Le tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec billets d'acquéreur ou les acquéreurs, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir date de la vente jusqu'à paiement final garanti par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur les propriétés vendues avec la clause de non aliénation et cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ci-après. Les bâtisses et améliorations seront assurées par l'acquéreur en les acquéreurs et la police transférée au vendeur ou porteur des billets ci-dessus. Les acquéreurs ou les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles de l'année courante de 1885 en sus du prix de son adjudication.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 juin—4, 11, 18, 25—2, 7 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Werlein vs. Henry Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 13,910—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 14 juillet 1885, à 10 heures a. m., il sera vendu à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le deuxième district de cette ville.

Un lot assorti de meubles de maison, effets mobiliers, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—7 14 21 28 juil 1 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Klipper vs Pierre Moreau.

Mme Cornelia Allen, intervenante.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,237—En vertu d'un ordre de vente en date du 29 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, LUNDI, 13 juillet 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Tout le contenu, installations, stock, etc., du magasin de bijouterie, ameublement, ustensiles, vitrines, et 2 coffres-forts, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau, dans l'affaire ci-dessus ; 2° aussi un lot de comptes ouverts, d'après une liste enlissée—seront vendus, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er juil—1 7 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le shérif de l'entrepôt en briques, couvert en ardoises et de valeur connu comme le Home Warehouse dans l'îlet borné par les rues Poydras, New Levee, Lafayette et Fulton, sur deux lots de terre, face aux rues New Levee et Fulton.

Dans l'affaire de Paul Emile Theard vs Mme Hortense Stille, veuve de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,131.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 11 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, New Levee, Lafayette et Fulton, et numérotés respectivement par les Nos cinq, six, sept, huit et neuf, conformément à un plan connu comme plan de J. A. Beard, ancien arpenteur par Hugh Grant, voyer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Les dits lots de terre mesurent ensemble cent quatorze pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue New-Levee sur cent-quinze pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent quinze pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne qui divise le lot No 5 et cent-douze pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui divise le lot No 9 de dit New-Levee et Fulton. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Les bâtisses et améliorations sont connues comme le warehouse en briques, couvert en ardoises et appelé le "Home Warehouse".

Etant les mêmes lots de terre que le feu John Davidson a acquis de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à deux actes de vente passés pardevant H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, en date du trente-unième jour de mars dix-huit cent cinquante-trois et le dix-neuvième jour de septembre dix-huit cent cinquante-trois.

La moitié indivise comme veuve survivante en communauté du dit John Davidson et l'autre moitié indivise en raison de l'achat fait par elle de Mme Elizabeth J. Bailey de son intérêt dans cette propriété étant un cinquième indivis de la moitié indivise ou un dixième entier du tout par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 6 juillet 1875 et de Charles M. Parks de son intérêt comme héritier du dit John Davidson, par acte passé pardevant le même notaire, le vingt-huitième jour d'avril 1885.

Tous les susdits lots de terre ont été adjugés au dit Peter Jones, en vertu d'un décret rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 8e jour de mars 1882, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Devany, veuve de Peter Jones. No 5215 du dossier de la dite cour, lequel décret a dûment été enregistré dans le bureau des hypothèques de cette ville, livre No 155, Folio 457.

Et le droit et l'intérêt indivis du dit Dr J. T. Jones à la dite propriété a été acquis par lui comme un des héritiers de feue sa mère, Mme Marie Devany, femme du dit Peter Jones.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—7 14 21 28 juil 1 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Bijouterie, Comptoirs, Vitrines, Coffres-fort, etc.

Wm Epps vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,227—En vertu d'un ordre de vente en date du 29 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, LUNDI, 13 juillet 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu, installations, stock, etc., du magasin de bijouterie, ameublement, ustensiles, comptoirs, vitrines, et 2 coffres-forts, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau, dans l'affaire ci-dessus ; 2° aussi un lot de comptes ouverts, d'après une liste enlissée—seront vendus, à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er juil—1 7 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE

H. H. Walsh vs. Edward Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 14,200.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 11 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Magazine, Calliope, Camp et Poeyfarré, dans le Quatrième District de cette ville, mesurant 29 pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de 130 pieds de chaque côté de la ligne séparant le lot No 19 du dit îlet et une moitié du lot No 18 qui y touche. La dite portion de terre mesure 17 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur mesurée sur le lot No 19 à 130 pieds et la dite moitié No 18 à 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

2e lot de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, sous les mêmes conditions et à la même heure et au lieu du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de vente payé le 10 pour cent comptant, le reste payé le 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Henry Hart, notaire.

10 juin—10